



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LES VIOLENCES POLICIERES : MAIS QUI SONT LES VRAIS COUPABLES ?

Les comportements de certains policiers dans l'exercice de leurs missions, lors des manifestations récentes à l'encontre des jeunes citoyens qui s'exprimaient pacifiquement, sont choquants et condamnables.

La CGT-Police très attachée à la liberté de manifestation ne peut accepter que des policiers même minoritaires se comportent de la sorte. La police nationale est un service public qui doit avant tout respecter les droits des citoyens et assurer leur sécurité en toutes circonstances. Quand ce n'est pas le cas, il est légitime que la justice soit saisie pour réprimer les débordements.

La situation de l'état d'urgence, permet au gouvernement de considérer comme dangereuses certaines manifestations pacifiques. Les dénigrements outranciers envers les salariés, les privés d'emploi et les jeunes qui contestent par milliers un projet de loi sur le travail, sont pour la CGT-Police des facteurs qui peuvent conduire certains policiers à outrepasser le cadre de leurs missions : Lesquelles, additionnées sans retenue par le gouvernement, engendrent également, dans tous les corps de la police, un état de stress dommageable à tous points de vue.

La CGT-Police rappelle que le véritable rôle de la police nationale est le respect des libertés publiques et surtout la protection des citoyens y compris lors de manifestations.

Paris le, 04/04/2016

Contact presse Anthony Caillé : 06 64 46 30 20